



Licenciement inapte

Par Visiteur

Bonjour suite à un licenciement pour inaptitude comme aide soignante pourriez-vous me dire si je pourrais exercer ma profession ailleurs dans une autre entreprise.merci

Par yapasdequoi

Bonjour,
Il faudra passer une visite médicale chez votre nouvel employeur potentiel qui déterminera votre aptitude ou pas à ce nouvel emploi.